

jeudi 27 janvier 2022

Nouveau partenariat entre Aix-Marseille Université et le Parquet général de la Cour de cassation

Jeudi 27 janvier 2022

Aix-Marseille Université et le Parquet général de la cour de cassation s'engagent à un partenariat. Il constituera un cadre de travail commun, permettant la réalisation de colloques, de conférences et de séminaires de travail en commun, d'accueil des étudiants au Parquet général de la Cour de cassation et d'invitation des magistrats du Parquet général de la Cour de cassation à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille.

La convention de partenariat est signée par M. Éric Berton, Président d'AMU, et M. François Molins, Procureur général près de la Cour de cassation.

La collaboration entre le Parquet général de la Cour de cassation et Aix-Marseille Université a notamment pour objet de permettre :

- L'organisation de colloques communs, à la Cour de cassation et à la Faculté de droit et de sciences politique d'Aix-Marseille Université (en alternance)
- L'organisation de conférences (deux à trois dans l'année) autour d'un thème général, donnant lieu à des interventions paritaires universitaire/magistrat et pouvant associer d'autres partenaires du Parquet général de la Cour de cassation
- Des visites d'étudiants de Master 2 à la Cour de cassation
- Le recrutement par le Parquet général de la Cour de cassation d'assistants de justice et de stagiaires, recommandés par les directeurs de Master 2

À propos d'Aix-Marseille Université

Plus grande université francophone, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux et est propriétaire de son patrimoine. Sa Fondation universitaire A*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle est en lien avec les grands organismes nationaux.

Faisant le pari de l'interdisciplinarité, qu'AMU place au cœur de sa stratégie et de formation, elle a déjà créé l'accès pour les acteurs économiques à des plateformes technologiques labellisées ; la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) et 18 instituts d'établissement garantissant les passerelles entre recherche et formation.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université fait du « bien vivre ensemble » une priorité et s'illustre dans les classements internationaux par sa politique de lutte contre les discriminations et plus globalement, sa politique de RSE.

Largement ouverte sur le monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international) elle est lauréate de l'appel à projet de la Commission Européenne pour construire avec ses 9 partenaires « CIVIS, a European Civic University », contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.

CONTACT PRESSE :

Direction de la communication d'Aix-Marseille Université

Anouk Rizzo – Directrice adjointe de la communication

anouk.RIZZO@univ-amu.fr

04 91 39 66 57 – 06 45 29 26 21



Rejoignez le réseau !

Parquet général de la Cour de cassation

Annabelle PHILIPPE

Avocat général référendaire à la Cour de cassation

Chargée de mission auprès du Procureur général pour les questions pénales et en charge de la communication

Tel : 01.44.32.57.91

COMMUNIQUE PRESSE